



# Dynamiser les Conférences d'une province / région

## Objectif

Donner les outils permettant à un conseil provincial / régional de dynamiser les conférences.

## Destinataires

Président et membres du Conseil Provincial / Conseil Régional.

## Règle de la SSVP - § 3.6 Les Conseils

Les Conseils existent pour servir toutes les Conférences qu'ils coordonnent.

Ils aident les Conférences à développer leur vie spirituelle, à intensifier leur service et à diversifier leurs activités afin qu'elles puissent être constamment conscientes des besoins de ceux qui souffrent.

A tous les niveaux, les Conseils sont spécialement appelés à :

- créer de nouvelles conférences,
- aider à l'expansion de celles qui existent,
- stimuler des œuvres spécialisées,

- encourager les vincentiens à assister à des cours de formation,
- souligner l'intérêt de la collaboration avec la Famille Vincentienne,
- favoriser la coopération avec d'autres organisations ou institutions,
- développer l'amitié entre les vincentiens d'une même zone,
- établir une communication dans les deux sens entre les Conférences et les Conseils immédiatement supérieurs.
- encourager le sens d'appartenance à une Société qui s'étend à travers le monde.

Afin d'assurer un suivi des centres et conférences, les membres du CP / CRB pourront se répartir ceux-ci entre eux. Des visites régulières lors des réunions des centres et conférences, la participation aux activités permettront de tisser et renforcer les liens.

Une série de questions ouvertes sont proposées ci-dessous afin de couvrir les attentes des bénéficiaires, des vincentiens et de la SSVP.

### Besoins de ceux qui souffrent

- Quels sont les spécificités, les besoins de la localité ?
- Quelle est la situation locale en termes de droit au travail, au logement, à un revenu décent, à l'alimentation, à la santé, à la culture, ... ?
- Comment la Conférence arrive-t-elle à prendre contact avec les bénéficiaires potentiels ?

### Services et activités, œuvres spécialisés

- Quelles sont les activités de la conférence ? A quelle fréquence ?
- En quoi ces activités répondent-elles aux besoins ?

- Quels sont les besoins non couverts actuellement ?
- Est-ce que la visite à domicile est pratiquée régulièrement ?
- Comment la Conférence arrive-t-elle à établir des rapports de confiance et d'amitié avec les bénéficiaires ?
- Comment arrive-t-on à défendre les droits des bénéficiaires ?

### Vie d'équipe

- A quelle fréquence l'équipe se réunit-elle ?
- Comment les décisions sont-elles prises ?
- Comment prévoit-on la continuité, le renouvellement, le rajeunissement de l'équipe ?

Envoyez vos suggestions et commentaires à propos de ce document à [contact@vincentdepaul.be](mailto:contact@vincentdepaul.be)

F - Dynamiser les conférences.doc

- Est-ce qu'une attention particulière est portée au recrutement de jeunes adultes ?

### **Formation**

- Y a-t-il des formations suivies ?
- Y a-t-il des besoins particuliers en formation ?

### **Vie spirituelle**

- Y a-t-il un conseiller spirituel défini dans la conférence ?
- La prière a-t-elle sa place lors des réunions ?
- Comment arrive-t-on à s'inspirer de l'exemple de Saint Vincent ?
- Est-ce que la dimension spirituelle est prise en compte lors des réunions d'équipe ?
- Est-ce que cette dimension est prise en compte avec les bénéficiaires ?
- Y a-t-il des relations cordiales et efficaces avec les membres de l'Eglise locale ?

### **Collaboration avec la Famille**

#### **Vincentienne, avec d'autres Conférences**

- Y a-t-il des contacts privilégiés avec d'autres Conférences ?
- Y a-t-il des contacts privilégiés avec d'autres membres de la Famille Vincentienne ?
- Y a-t-il une solidarité active avec des conférences voisines ?
- Y a-t-il un jumelage avec une Conférence du Sud ?
- Y a-t-il des attentes particulières vis-à-vis du Conseil Provincial ?

### **Coopération avec d'autres organisations ou institutions**

- Y a-t-il des contacts avec d'autres organisations ou institutions tel que CPAS, ONE, Ecole de devoirs, Ecoles, ... ?
- Y a-t-il des contacts avec d'autres organismes d'actions sociales du diocèse, de la province ?
- Est-ce que la Conférence devient, le cas échéant, la voix des sans-voix ?

### **Administration – Budget – Statut**

- Est-ce que les ressources financières sont suffisantes pour couvrir les activités ? Si non, qu'est-ce qui est envisagé ?
- Est-ce que les comptes en banque, les avoirs sont au nom de la Conférence ?
- Est-ce que la conférence est constituée en ASBL ? Est-ce que les statuts prévoient un retour des avoirs vers la SSVV en cas de dissolution ?

### **Communication**

- Est-ce que la visibilité de la SSVV est renforcée par l'utilisation systématique du logo, de l'appellation (SSVP – Nom de la commune – Nom de l'entité) ?
- Est-ce que l'adresse mail svpXXX@vincentdepaul.be est utilisée ?
- Est-ce que le blog <http://echos.vincentdepaul.be> est connu ?
- Est-ce que les publications, courriers, mails de la SSVV sont-elles reçues, lues et transmises ?

### ***Pour aller plus loin***

Est-ce que je connais tous les présidents des centres et conférences ?

Y a-t-il des centres et conférences qui ne participent à aucune activité organisée par le Conseil Provincial / Régional ? Pourquoi ?

### ***Voir aussi les fiches***

Recruter des nouveaux membres